

AVIS de MARCHÉ

2025_008 Acquisition de véhicules terrestres

1. Pouvoir adjudicateur

Parc amazonien de Guyane

1 rue de la canne à sucre,
97354 Rémire-Montjoly
Téléphone : 0594 29 12 52 Télécopie : 0594 29 26 58

2. Procédure de passation

Le marché est un marché de fournitures.

La procédure utilisée est celle du marché à procédure adaptée – articles L2123-1, R2123-1 à R2123-8 du Code de la commande publique)

3. Objet de la consultation – Lieu d'exécution

Le Parc amazonien de Guyane souhaite acquérir pour les besoins de déplacement de ses agents, les véhicules suivants :

- Lot n°1 : Acquisition d'un véhicule de type fourgonnette utilitaire
- Lot n°2 : Acquisition d'un véhicule de type 4x4 pick up ;

Les caractéristiques sont détaillées dans le présent CCP.

Lieu d'exécution : **Guyane française.**

4. Décomposition de la prestation

Le marché est alloté de la manière suivante :

- Lot n°1 : Acquisition d'un véhicule de type fourgonnette utilitaire
- Lot n°2 : Acquisition d'un véhicule de type 4x4 pick up ;

5. Nomenclature communautaire

La classification principale et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV), est :

Valeur principale : 34100000-8 – véhicules à moteur



6. Variantes

Les variantes sont autorisées. Les offres devront cependant respecter les spécifications techniques définies au CCTP.

Le fournisseur devra obligatoirement proposer une offre de base pour un ou plusieurs lots.

Le fournisseur pourra également proposer une ou plusieurs offres variantes, qui devront également respecter les spécifications des véhicules minimales telles que détaillées dans les documents de la consultation.

Les caractéristiques techniques des offres, base et variante devront être détaillées et les tableaux annexés à l'Acte d'Engagement, à compléter par le soumissionnaire.

7. Durée du marché

Les délais maximaux de livraison des véhicules à compter de la notification du marché sont les suivants :

- Lot n°1 – 6 mois
- Lot n°2 – 9 mois

8. Justificatifs à produire : Conditions de participation

Cf. règlement de la Consultation

9. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction des critères de prix et de valeur technique des offres, dont le détail et la pondération sont précisées dans les documents de la consultation.

10. Modalités de financement / Paiement

Cf. document de consultation

11. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé.

Les candidats auront la possibilité de télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation via la plate-forme des achats de l'état PLACE, à l'adresse suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2763789&orgAcronyme=d4t>

12. Date limite de réception des offres

Mercredi 21 Mai 2025 à 12h heure de la Guyane

13. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

14. Renseignements d'ordre administratifs et techniques

Cf. RC.

15. Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Cayenne

7, rue Schoelcher B.P. 5030 97305 Cayenne Cedex

Tel. 05 94 25 49 70

Télécopie : 05 94 25 49 71

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

16. Organes de publication

Plateforme de dématérialisation PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Site internet du PAG <http://www.parc-amazonien-guyane.fr/>